

William J. Curtin III

Associé

Biographie

Bill Curtin intervient essentiellement dans des opérations transfrontalières, notamment aux Etats-Unis et en Europe.

Bill conseille des sociétés cotées et non cotées ainsi que des investisseurs dans différents domaines touchant au droit des sociétés notamment les fusions-acquisitions, les offres publiques d'achat, les *joint ventures*, les alliances stratégiques, les restructurations, et les financements. Il a notamment contribué à la réussite d'opérations commerciales dans les domaines de l'aérospatial, de l'automobile, des satellites, des contrats gouvernementaux, de la fabrication, des sciences de la vie, de l'hôtellerie, des médias, de la technologie et des télécommunications.

Bill est intervenu en tant que conseil principal pour la structuration, la négociation et la mise en oeuvre des plus importantes opérations transfrontalières aux Etats-Unis et en Europe. Il conseille également des entreprises dont les titres sont inscrits à la cote de marchés financiers en ce qui concerne leurs différentes obligations en vertu des lois américaines régissant les valeurs mobilières, y compris les obligations générales de transparence (pour les sociétés américaines ainsi que les émetteurs privés étrangers dont les titres sont inscrits sur les bourses américaines) et les restrictions liées aux délits d'initiés.

Bill a coécrit un article sur les opérations transfrontalières qui a été cité par le SEC comme étant l'un des articles de référence sur cette question ("Cross-Border Tender Offers and Other Business Combination



Téléphone

+1 212 918 3305

Email

william.curtin@hoganlovells.com

Transactions and the U.S. Federal Securities Laws: An Overview", *The Business Lawyer*, May 200, Vol 61, Number 3).

Bill est reconnu avocat éminent par la presse professionnelle et les clients. En 2009, il a été l'un des huit avocats présentés dans *The Deal's* "Faces of Deal Lawyers" et désignés comme les prochains "incontournables" des barreaux des principaux centres commerciaux mondiaux. Il a été second dans le cadre du prix *The Lawyer's* "Partner of the Year" à Londres. En 2008, Bill a été nommé l'un des 100 meilleurs avocats du monde en fusions/acquisitions par les clients, dans le rapport du BTI intitulé Transactions All-Star Team 2008, qui reconnaît, par une recherche indépendante sur plus de 180 avocats d'affaires et acteurs-clés des fusions/acquisitions, un service exceptionnel rendu au client. En 2010 Bill a été sélectionné comme étant l'un des avocats leaders mondiaux des fusions et acquisitions par *The International Who's Who*.